

GAULDREE-BOILLEAU, Charles-Henri-Philippe, «Le paysan de Saint-Irénée», dans *Paysans et ouvriers québécois d'autrefois*, Québec, PUL, 1968, p. 17-76. [TÉMOIGNAGE DE 1861-1862]

Né à Toulouse en 1823, Boilleau est le fils d'un général de division. En 1848, il est attaché au consulat de France à Turin. Il est nommé consul de première classe à Québec onze ans plus tard (1859) et, en 1862, il est élevé au rang de consul général pour l'ensemble des colonies anglaises de l'Amérique du Nord. En 1863, il est nommé à New-York puis, en 1868, à Lima à titre de ministre plénipotentiaire. Mais quelques années plus tard, à la suite d'un procès d'importance, il est condamné à trois ans de pénitencier. A New-York, il se serait engagé dans une affaire de spéculations sur les chemins de fer. On dit que ce serait durant son incarcération qu'il aurait écrit sa monographie sur l'habitant de Saint-Irénée. Après sa libération, il se serait installé à Pise et y aurait terminé sa vie.

La monographie, *Le paysan de Saint-Irénée*, a été publiée pour la première fois dans le tome cinquième, première partie, des *Ouvriers des Deux Mondes*, en 1875. C'est pour le compte de la Société d'économie sociale que Gauldrée-Boilleau fit cette étude sociologique. Pour mener à bien son enquête de 1861-1862, il suivit la méthode d'analyse proposée par Frédéric Le Play, fondateur de la Société d'économie sociale. Cependant, on ignore comment Gauldrée-Boilleau a été amené à participer aux travaux de cette dernière. On sait que Le Play enseignait à l'École des Mines lorsque le jeune Boilleau y étudiait et il est possible qu'il ait remarqué ce brillant élève qui sortira premier de cette école. Gauldrée-Boilleau aurait choisi comme informateurs les habitants de Saint-Irénée (Charlevoix) car l'abbé Jules Mailley¹, son ami, était le curé de ce village.²

«L'éducation n'est pas aussi avancée à Saint-Irénée qu'on serait en droit de le souhaiter. Il n'y a guère que les adolescents qui sachent lire et écrire. Tous les habitants parlent assez correctement la langue française (G)³. Aucun d'eux ne comprend l'anglais, hormis quelques pêcheurs qui l'entendent à peu près, sans être en état de s'exprimer autrement que d'une manière très-imparfaite.» (p. 25)

« Les bases de l'abondante nourriture que prend le cultivateur canadien sont les viandes de porc et de bœuf. Nous connaissons à Saint-Irénée deux pères de famille, âgés de 38 ans, qui mangent sans effort une livre de lard au repas du milieu de la journée. Le beurre et le poisson jouent aussi un rôle important dans l'alimentation. Les seuls légumes en usage sont les pois, les

¹ L'abbé Jules Mailley est né à Noray-l'Archevêque, dans le diocèse de Besançon, le 11 novembre 1828. Il arriva au Canada en 1858. Il exerça son ministère, entre autres, comme vicaire de 1858 à 1862 à Saint-Roch-des-Aulnaies, comme curé à Saint-Irénée (1862-1865) et à Saint-Raphaël-de-Bellechasse (1865-1871). (cf. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, t.1, p. 357.)

² *Paysans et ouvriers québécois*, pp. 8-14.

³ Cette marque renvoie à une note que nous reproduisons un peu plus loin.

choux et principalement les pommes de terre, qui figurent sur toutes les tables et que l'on retrouve chez «le seigneur» comme chez le plus pauvre habitant. On peut dire qu'il n'y a pas de repas au Canada sans pommes de terre ou *patates*,» qui est le seul nom sous lequel on les connaît dans les campagnes; on les préfère généralement au pain, dont la confection laisse du reste beaucoup à désirer. » (p. 34)

« (C) SUR LES HABITUDES RELIGIEUSES DES HABITANTS ET L'INFLUENCE DU CLERGÉ.

Il est juste de dire que la religion catholique a été le lien commun des Franco-Canadiens, pendant les épreuves qu'ils ont eu à subir dans les cinquante premières années de la domination anglaise. C'est autour de leurs curés qu'ils se sont ralliés; c'est grâce à leur direction qu'ils se sont maintenus, qu'ils ont grandi, qu'ils ont atteint enfin l'indépendance dont ils jouissent aujourd'hui à l'ombre du drapeau britannique.

L'influence du clergé a donc été bienfaisante pour les Canadiens d'origine française, et elle continue toujours à l'être, puisque la moralité qui règne dans les campagnes et qui contribue puissamment aux progrès de la population est en partie son œuvre.

Dans les villes, la parole des prêtres, quoique fort écoutée, commence à ne l'être plus autant que dans les districts ruraux. Au point de vue de la nationalité française, c'est un fait à regretter, parce que le clergé s'est constamment montré le défenseur de la langue, des institutions et des coutumes traditionnelles de l'ancienne mère patrie; il donne d'ailleurs de louables exemples en associant sa cause à celle de l'instruction publique, qu'il travaille sincèrement à propager. C'est le séminaire de Québec qui a fondé et entretient, à ses frais, l'université Laval, établissement grandiose par les dimensions qu'il a reçues, l'esprit de tolérance dans lequel il est conduit, et la variété des études, embrassées par des cours dont on s'applique à mettre le niveau, déjà fort respectable, à la hauteur de ceux des universités d'Europe. Le but de cette belle institution est de maintenir la langue et la littérature française sur un terrain qui autrement leur échapperait, et, pour l'atteindre, il n'y a point de sacrifice que le séminaire de Québec ne se soit imposé. » (p. 62)

« (G) REMARQUES SUR LES MOTS ET EXPRESSIONS EN USAGE.

Tous les habitants de Saint-Irénée parlent français, et le parlent même plus purement qu'on ne le fait généralement dans les campagnes de France. Il y a cependant dans leur langage, comparé à celui de l'ancienne mère patrie, des particularités qu'il peut être intéressant d'indiquer; elles tiennent à l'emploi de mots vieillis et de tournures de phrases qui ont cessé d'être usitées

chez nous, à une prononciation un peu différente de la nôtre, enfin à l'introduction d'expressions anglaises, que l'usage a francisées.

Je citerai quelques exemples des mots et tournures de phrases qui ont cours au Canada et qui ne l'ont plus en France. Ainsi l'habitant de Saint-Irénée dira : «*Je devire la tête,*» au lieu de : «je détourne la tête;» – «*Mon cheval est amarré* de façon à ne pas *grouiller,*» au lieu de : «Mon cheval est attaché de façon à ne pas bouger;» – «*Espérez un instant,*» au lieu de : «Attendez un instant;» – «Tu me fais *nuisance,*» au lieu de : «Tu me fais du dommage.» Pour exprimer le regret que lui cause un événement fâcheux, il dira : «C'est de *valeur.*» Une femme est pour lui une «*créature.*» Le mot de *vermine* est remplacé dans son langage par celui de *bétail*. Une «*poudrerie*» signifie une tempête de neige. Il ne pleut pas, mais il «*mouille.*» – Si la roue d'un moulin est dérangée, le meunier se plaindra de ce que son moulin est «*en démençe.*»

Beaucoup de locutions en usage à Saint-Irénée sont empruntées à la vie maritime et se retrouvent encore dans quelques-uns de nos ports de mer, d'où est venue une partie de l'émigration qui a peuplé le Bas-Canada.

On vous dira par exemple : «Monsieur, *embarquez* dans ma *carricole,*» au lieu de : «Montez dans ma voiture;» – «gréez bien votre enfant,» pour : «habillez bien votre enfant;» – «*halez un peu cette pierre,*» pour : «tirez cette pierre jusqu'à vous;» – «*touez cet homme, afin qu'il marche,*» pour : «tirez cet homme afin qu'il marche;» – «*stopez un moment,*» pour : «arrêtez-vous un moment;» – «*parez-vous* afin de m'accompagner,» pour : «préparez-vous afin de m'accompagner.»

La prononciation de l'habitant de Saint-Irénée ressemble principalement à celle du paysan de la Basse-Normandie. On traîne sur les voyelles comme si elles étaient marquées d'un accent circonflexe. Les diphtongues : «*roi, loi, moi, oui,* etc., etc.,» se prononcent : «*roué, loué, moué, oué,*» etc. La terminaison *te* s'ajoute à la fin de beaucoup de mots; ainsi : il fait «*fraite,*» au lieu de : il fait «froid;» – «*icite,*» au lieu d'«ici»; en «*toute,*» au lieu d'en «tout,» etc.

Quant à l'influence de l'anglais, elle est plus marquée dans les villes que dans les campagnes. A Saint-Irénée cependant, on dit : *slé* (de l'anglais, *sleigh*) pour traîneau; *patates* (potatoes) pour pommes de terre; *tépotè* (tea-pot) pour théière; *groceur* (grocer) pour épicier; *coach-maker* pour carrossier; *stim* (steam) pour vapeur; *jobbeur* (jobber) pour fripon. – Le français des campagnes est peut-être plus pur que celui des villes, de Montréal surtout, où les envahissements de la langue anglaise sont incessants. Il serait à désirer, dans l'intérêt de la

langue et de la littérature françaises⁴, qu'une forte réaction s'organisât contre eux. Ce ne sont pas les écrivains et les orateurs de talent qui manquent à la population française du Bas-Canada; la plupart écrivent et parlent le français, non-seulement avec pureté, mais avec élégance. Ce serait une tâche digne d'eux que d'essayer de lutter contre les empiétements de l'anglais.

L'université Laval, de Québec, a été fondée dans ce but. Il s'est aussi formé pour le même objet, à Montréal et à Québec, des associations appelées *Instituts*, qui sont loin d'avoir pris le développement qu'elles comportent, mais qui méritent d'être encouragées. Les rapports commerciaux et les échanges littéraires entre la France et le Bas-Canada, qui avaient été nuls pendant une longue suite d'années, tendent maintenant à renaître et à se multiplier. C'est un concours de circonstances heureuses qui permet d'espérer que, tout en restant fidèles à la couronne britannique, qui les traite bien et leur a donné un gouvernement fort libéral, les Franco-Canadiens sauront conserver l'idiome que leurs ancêtres, dont ils sont justement fiers, ont introduit, il y a près de trois siècles, dans la belle vallée du Saint-Laurent. » (pp. 71-72)

« (I) CONCLUSIONS.

La famille Gauthier, qui a été décrite dans cette monographie, ne diffère pas, dans les conditions générales de son existence, des autres familles de cultivateurs établies sur la rive Nord du Saint-Laurent. Elle peut même être regardée comme un assez bon type des «habitants» du Bas-Canada. Les Franco-Canadiens des campagnes parlent tous effectivement le même langage, sans qu'il y ait de patois parmi eux, ont tous les mêmes traditions, les mêmes tendances, la même organisation et le même mode de vivre. Leur homogénéité a puissamment contribué au maintien de leur race et de leur nationalité; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient en 1759 au lendemain de la capitulation de Québec, et peut-être serait-il à désirer pour eux que les idées modernes ne les entamassent pas avant qu'ils n'eussent eu le temps de doubler leur population? [...]. » (pp. 74-75)

⁴ On lit *française* dans le texte.